MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Liberté Égalité Fraternité

CREPS STRASBOURG

CFA FORMAS ANIMATION & SPORT

Formation en alternance par Unités Capitalisables

BP JEPS SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITÉS de la FORME »

option « cours collectifs » et option « haltérophilie, musculation »

La formation

Taux d'insertion professionnelle des diplômés :
76,92 % (session 2021/2022)

Lieu :
CREPS de Strasbourg

Dates :
2 septembre 2024 au 4 juillet 2025
(2,5 à 3 jours par semaine)

Volume horaire :
714 heures en centre et 500 heures en structure
Formation en alternance

Horaires de la formation :
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Effectif : 20 places

Frais d'inscription : 30,00 €
Frais pédagogiques : 7 497,00 €

Financement :
Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous : demande de rendez-vous auprès du secrétariat

Références réglementaires :
RNCP : 37106
CARIF : GE1375785

Le métier
Le champ d'intervention de l'éducateur sportif des "Activités de la Forme" est la préparation, l'entretien physique individuel ou collectif. Il possède des compétences pour conduire selon les options du diplôme l'animation de cours collectifs, d'activités cardio-vasculaires ou de renforcement et d'étirements musculaires ainsi que l'encadrement des activités d'haltérophilie, de musculation, de cardio-training, de cross-training. Son activité professionnelle s'exerce dans les salles ou clubs de forme, les associations

Objectifs
La formation vise l'acquisition des compétences et les savoir-faire du métier :
→ encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
→ mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
→ conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme
→ mobiliser les techniques de l'option HM et CC pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Contenus
→ Module de formation relatif à la conception et la mise en œuvre de cycles d'animation ou d'apprentissage
→ Module de formation relatif à la conception et la mise en œuvre d'un projet d'animation
→ Module de formation relatif aux connaissances techniques : cours collectifs, activités cardio-training, musculation, cross training
→ Stage en situation professionnelle

Moyens et méthodes pédagogiques
→ Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés, contenus de la formation disponibles sur la Dropbox du cursus
→ Moyens techniques : salles de formation du CREPS et installations sportives internes et externes
→ Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, intervenants extérieurs brevetés d'Etat

Modalités d'évaluation : Epreuves certificatives
→ Soutenance d'un rapport portant sur un projet d'animation
→ Séances d'animation dans chacune des options, suivies d'un entretien
→ Epreuves de performance technique dans chacune des options

Les conditions d'inscription

Frais d'inscription TEP et/ou Sélection complémentaire : 70,00 €

Candidats PARCOURSUP
TEP : 18 avril 2024
Sélection : 19 avril 2024
Date de clôture : 18 mars 2024

Autres candidats
TEP 1 : 18 avril 2024
Date de clôture : 18 mars 2024
TEP 2 : 17 mai 2024
Date de clôture : 17 avril 2024
Sélection complémentaire Autres candidats : 6 et 7 juin 2024
Date de clôture : 17 avril 2024

Inscription en ligne sur le site du CREPS
https://www.creps-strasbourg.fr/#forme-et-force

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum ayant une expérience dans le domaine des activités de la forme (**pratique personnelle** et/ou encadrement)
Les candidats ont le choix de s'inscrire, soit sur les deux options, soit uniquement sur l'option «haltérophilie, musculation»

Prérequis

→ Être titulaire du PSC1 ou équivalent
→ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme
→ Répondre à l'obligation d'honorabilité
→ **Satisfaire au test d'exigence préalable (TEP) :** épreuve du Luc Léger, épreuves de musculation et de cours collectifs
→ Être dans une structure proposant des activités dans l'option ou les options choisie(s) et ayant un tuteur diplômé s'engageant à assurer la formation en situation professionnelle

Les informations

Réunions d'information au CREPS
Mardi 5 mars 2024 à 18h00
Jeudi 28 mars 2024 à 18h00

Pour les futurs apprentis : (moins de 30 ans)
Contact et renseignements : CFA FORM'AS
4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 28 00 05

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation
4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr
Responsable de la formation
Dominique FRANÇOIS, coordinatrice au CREPS de Strasbourg

Mise à jour le 28/11/2023

CALENDRIER PRÉVISIONNEL de la formation BPJEPS Activités de la Forme (BPJEPS AF) Session 2024/2025 - Options Cours Collectifs et Haltérophilie Musculation

Date de début et de fin de la formation	du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025
Date et lieu des TEP	les 18 avril et 17 mai 2024 au Creps de Strasbourg
Clôture des inscriptions	Un mois avant les TEP (même si titulaire des TEP)
Date et lieu des sélections	les 6 et 7 juin 2024 au Creps de Strasbourg
Documents à renseigner	Inscription en ligne : www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr
Convocation envoyée	Une semaine avant la date des TEP et tests de sélection complémentaire
Tarif de la formation, hors allègement	7 497 €

Candidats parcoursup

Date et lieu des TEP	le 18 avril 2024 au Creps de Strasbourg
Date et lieu des sélections	le 19 avril 2024 au Creps de Strasbourg
Clôture des inscriptions	Un mois avant les TEP (même si titulaire des TEP)
Documents à renseigner	Inscription en ligne : www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr
Convocation envoyée	Une semaine avant les TEP et tests de sélection complémentaire
Tarif de la formation, hors allègement	Prise en charge par Parcoursup (4 places)

avr 2024	mai 2024	juin 2024
lun 1 *férié*	mer 1 *férié*	sam 1
mar 2	jeu 2	dim 2
mer 3	ven 3	lun 3
jeu 4	sam 4	mar 4
ven 5	dim 5	mer 5
sam 6	lun 6	jeu 6 Sélections
dim 7	mar 7	ven 7 Sélections
lun 8	mer 8 *férié*	sam 8
mar 9	jeu 9 *férié*	dim 9
mer 10	ven 10	lun 10
jeu 11	sam 11	mar 11
ven 12	dim 12	mer 12
sam 13	lun 13	jeu 13
dim 14	mar 14	ven 14
lun 15	mer 15	sam 15
mar 16	jeu 16	dim 16
mer 17	ven 17 TEP	lun 17
jeu 18 TEP et sélections Parcoursup	sam 18	mar 18
ven 19	dim 19	mer 19
sam 20	lun 20 *férié*	jeu 20
dim 21	mar 21	ven 21
lun 22	mer 22	sam 22
mar 23	jeu 23	dim 23
mer 24	ven 24	lun 24
jeu 25	sam 25	mar 25
ven 26	dim 26	mer 26
sam 27	lun 27	jeu 27
dim 28	mar 28	ven 28
lun 29	mer 29	sam 29
mar 30	jeu 30	dim 30
	ven 31	

août 2024	sept 2024	oct 2024	nov 2024	dec 2024
jeu 1	dim 1	mar 1	ven 1 *férié*	dim 1
ven 2	lun 2	mer 2	sam 2	lun
sam 3	mar 3	jeu 3	dim 3	mar 3
dim 4	mer 4	ven 4	lun 4	mer 4
lun 5	jeu 5	sam 5	mar 5	jeu 5
mar 6	ven 6	dim 6	mer 6	ven 6
mer 7	sam 7	lun 7	jeu 7	sam 7
jeu 8	dim 8	mar 8	ven 8	dim 8
ven 9	lun 9	mer 9	sam 9 *férié*	lun 9
sam 10	mar 10	jeu 10	dim 10	mar 10
dim 11	mer 11	ven 11	lun 11 *férié*	mer 11
lun 12	jeu 12	sam 12	mar 12	jeu 12
mar 13	ven 13	dim 13	mer 13	ven 13
mer 14	sam 14	lun 14	jeu 14	sam 14
jeu 15 *férié*	dim 15	mar 15	ven 15	dim 15
ven 16	lun 16	mer 16	sam 16	lun 16
sam 17	mar 17	jeu 17	dim 17	mar 17
dim. 18	mer 18	ven 18	lun 18	mer 18
lun 19	jeu 19	sam 19	mar 19	jeu 19
mar 20	ven 20	dim 20	mer 20	ven 20
mer 21	sam 21	lun 21	jeu 21	sam 21
jeu 22	dim 22	mar 22	ven 22	dim 22
ven 23	lun 23	mer 23	sam 23	lun 23
sam 24	mar 24	jeu 24	dim 24	mar 24
dim 25	mer 25	ven 25	lun 25	mer 25 *férié*
lun 26	jeu 26	sam 26	mar 26	jeu 26 *férié*
mar 27	ven 27	dim 27	mer 27	ven 27
mer 28	sam 28	lun 28	jeu 28	sam 28
jeu 29	dim 29	mar 29	ven 29	dim 29
ven 30	lun 30	mer 30	sam 30	lun 30
sam 31		jeu 31		mar 31

janv 2025	févr 2025	mars 2025	avr 2025	mai 2025	juin 2025	juil 2025
mer 1 *férié*	sam 1	sam 1	mar 1	jeu 1 *férié*	dim 1	mar 1
jeu 2	dim 2	dim 2	mer 2	ven 2	lun 2	mer 2
ven 3	lun	lun 3	jeu 3	sam 3	mar 3	jeu 3
sam 4	mar 4	mar 4	ven 4	dim 4	mer 4	ven 4
dim 5	mer 5	mer 5	sam 5	lun 5	jeu 5	sam 5
lun 6	jeu 6	jeu 6	dim 6	mar 6	ven 6	dim 6
mar 7	ven 7	ven 7	lun 7	mer 7	sam 7	lun 7
mer 8	sam 8	sam 8	mar 8	jeu 8 *férié*	dim 8	mar 8
jeu 9	dim 9	dim 9	mer 9	ven 9	lun 9 *férié*	mer 9
ven 10	lun 10	lun 10	jeu 10	sam 10	mar 10	jeu 10
sam 11	mar 11	mar 11	ven 11	dim 11	mer 11	ven 11
dim 12	mer 12	mer 12	sam 12	lun 12	jeu 12	sam 12
lun 13	jeu 13	jeu 13	dim 13	mar 13	ven 13	dim 13
mar 14	ven 14	ven 14	lun 14	mer 14	sam 14	lun 14 *férié*
mer 15	sam 15	sam 15	mar 15	jeu 15	dim 15	mar 15
jeu 16	dim 16	dim 16	mer 16	ven 16	lun 16	mer 16
ven 17	lun 17	lun 17	jeu 17	sam 17	mar 17	jeu 17
sam 18	mar 18	mar 18	ven 18 *férié*	dim 18	mer 18	ven 18
dim 19	mer 19	mer 19	sam 19	lun 19	jeu 19	sam 19
lun 20	jeu 20	jeu 20	dim 20	mar 20	ven 20	dim 20
mar 21	ven 21	ven 21	lun 21 *férié*	mer 21	sam 21	lun 21
mer 22	sam 22	sam 22	mar 22	jeu 22	dim 22	mar 22
jeu 23	dim 23	dim 23	mer 23	ven 23	lun 23	mer 23
ven 24	lun	lun 24	jeu 24	sam 24	mar 24	jeu 24
sam 25	mar 25	mar 25	ven 25	dim 25	mer 25	ven 25
dim 26	mer 26	mer 26	sam 26	lun 26	jeu 26	sam 26
lun 27	jeu 27	jeu 27	dim 27	mar 27	ven 27	dim 27
mar 28	ven 28	ven 28	lun 28	mer 28	sam 28	lun 28
mer 29		sam 29	mar 29	jeu 29	dim 29	mar 29
jeu 30		dim 30	mer 30	ven 30	lun 30	mer 30
ven 31		lun 31		sam 31		jeu 31

Légende :

- *Vacances scolaires Zone B (sous réserve du calendrier de l'Education Nationale)*
- *Heures en centre*
- *Heures en entreprise*

Mise à jour le 28/11/2023

BREVET PROFESSIONNEL spécialité « ÉDUCATEUR SPORTIF »,
Mention « ACTIVITÉS DE LA FORME »,
Options : « Haltérophilie - Musculation » et « Cours Collectifs »

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

TEP (Tests d'Exigence Préalable) = Épreuves techniques

Les candidats passent dans un premier temps les épreuves techniques (=TEP), selon le descriptif présenté en pages intérieures.

Pour le cursus mono-option « **Haltérophilie - Musculation »** les candidats présentent les épreuves techniques relatives à cette option.

Pour la bi-qualification intégrant les **options « Cours Collectifs » et « Haltérophilie - Musculation »** les candidats présentent les épreuves techniques relatives aux 2 options.

Nota : le cursus en mono-option « Cours Collectifs » **n'est pas proposé par l'établissement**.

SÉLECTION COMPLÉMENTAIRE = Épreuves écrites et entretien

Seuls les candidats ayant satisfait aux TEP sont admis à se présenter aux épreuves de sélection complémentaire.

Les entretiens se déroulent à partir du document personnel **remis à l'appel avant les épreuves écrites.**

ÉQUIVALENCES

Les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des TEP sont mentionnées ci-dessous :

Dispense du TEP, quelle que soit l'option

- Les sportifs de haut niveau en haltérophilie inscrits ou ayant été inscrits sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.
- Les titulaires du BP AGFF :
  mention A « activités gymniques acrobatiques » ou mention B « activités gymniques d'expression »
  ou mention C « forme en cours collectifs » ou mention D « haltères, musculation et forme sur plateau ».

Dispense uniquement pour l'option « cours collectifs »

- CQP ALS option « activités gymniques d'entretien et d'expression »
- Brevet fédéral animateur des activités gymniques cardiovasculaires délivré par la FFG
- Brevet fédéral animateur des activités gymniques d'entretien délivré par la FFG
- Brevet fédéral initiateur fédéral gymnastique aérobic délivré par la FFG
- Brevet fédéral instructeur des activités gymniques délivré par la FFG
- Brevet fédéral animateur délivré par la FSCF.

Dispense uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »

- Brevet fédéral animateur de remise en forme délivré par la FFHMFAC
- Brevet fédéral initiateur ou assistant animateur régional délivré par la FFHMFAC
- Brevet fédéral moniteur ou assistant animateur national délivré par la FFHMFAC
- Brevet fédéral entraîneur ou entraîneur expert délivré par FFHMFA
- Sportif de haut niveau en haltérophilie ou en force athlétique inscrit ou ayant été inscrit sur la lite ministérielle mentionnée à l'article L 221-2 du Code du Sport.

Attention : pour que les diplômes admis en équivalence puissent être pris en compte, il convient de les téléverser dans le **dossier d'inscription.**

BREVET PROFESSIONNEL spécialité « ÉDUCATEUR SPORTIF »,
Mention « ACTIVITÉS DE LA FORME »,

TEP (Tests d'Exigence Préalables)

<u>Epreuve n° 1</u> : Test navette « Luc Léger »

Le test « Luc Léger » est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.

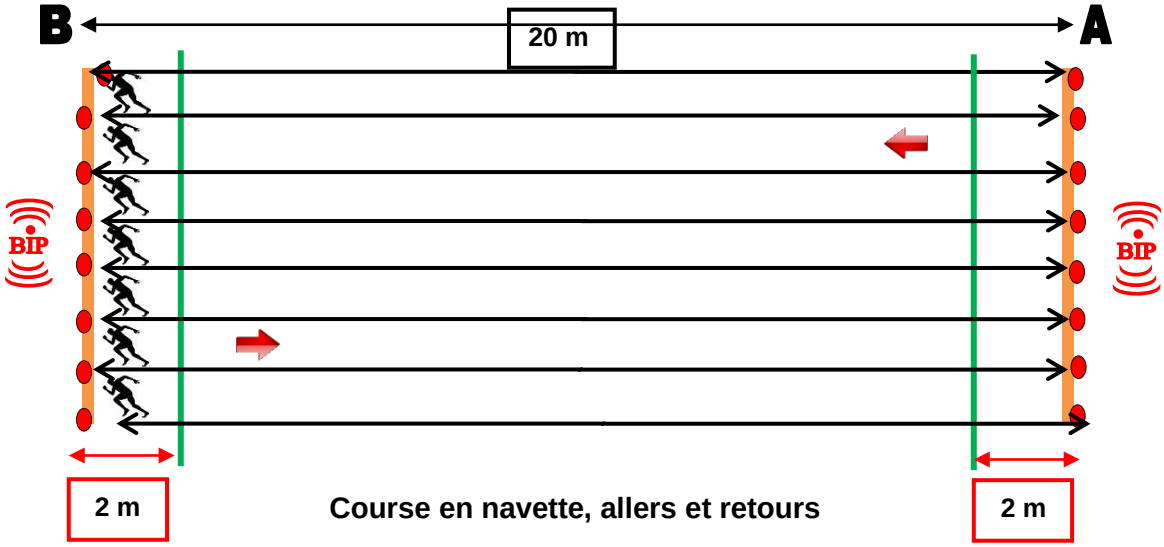

Si un(e) candidat(e) arrive sur la ligne avant le bip suivant, il/elle doit attendre que le bip retentisse pour repartir vers l'autre ligne.

A chaque extrémité, le(la) candidat(e) doit bloquer un de ses pieds immédiatement derrière la ligne pour amorcer son retour. Les virages en courbe sont interdits.

Tout retard en-deçà de la zone des 2 mètres est éliminatoire.
Lorsqu'un(e) candidat(e) a un retard dans la zone des 2 mètres entre le bip et la ligne, il lui sera signifié un avertissement ainsi qu'à l'observateur d'en face. Ce retard devra être comblé sur un aller. A défaut, un 2ème avertissement lui sera signifié. Si le retard n'est pas comblé sur le trajet suivant, il/elle sera arrêté(e) par les évaluateurs.

Barème Homme	Barème Femme
Réaliser le palier 9 Le palier 9 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 10 » *Le candidat atteint 13 km/h*	**Réaliser le palier 7** Le palier 7 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 8 » *La candidate atteint 12 km/h*

Arrêté du 5 septembre 2016 portant création de la mention « activités de la forme » du Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Educateur sportif », Annexe IV, modifiée par arrêté du 27 juillet 2022.

TEP pour l'option « Haltérophilie - Musculation »

Epreuve n° 2

Le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique composée des exercices figurant dans le tableau suivant :

	FEMME		HOMME	
EXERCICE	**Répétitions**	**Charge**	**Répétitions**	**Charge**
SQUAT	**5**	75 % poids de corps	**6**	110 % poids de corps
TRACTION Mains en pronation ou en supination au choix du candidat	**1**	Poids de corps	**6**	Poids de corps
DEVELOPPE COUCHE	**4**	40 % poids de corps	**6**	80 % poids de corps

EXERCICE	SCHEMA	CRITERES DE REUSSITE
SQUAT	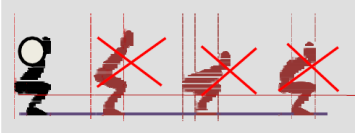	**Exécuter le nombre requis de mouvements** Alignement tête – dos – fessiers. Dos droit et naturellement cambré sans hyperlordose excessive. Hanches à hauteur des genoux lors de la flexion. Tête droite et regard à l'horizontale. Pieds à plat
TRACTION Mains en pronation ou en supination au choix du candidat	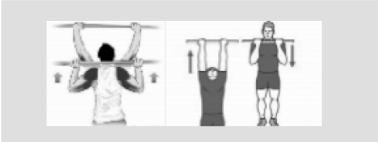	**Exécuter le nombre requis de mouvements** Si prise en pronation, amener la nuque au contact de la barre ou le menton au-dessus de la barre. Si prise en supination, amener le menton au-dessus de la barre.
DEVELOPPE COUCHE	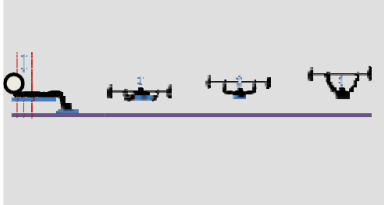	**Exécuter le nombre requis de mouvements** Barre en contact de la poitrine sans rebond. Alignement tête-dos-cuisses. Fléchissement des genoux pour préserver un dos droit et en contact avec le banc. Axe du couloir de la barre entre la partie supérieure de la poitrine et la ligne inférieure des épaules. Les bras sans hyper extension doivent être tendus et marquer un temps d'arrêt franc au sommet sous peine d'annulation du mouvement.

*** 10 minutes de récupération minimum entre chaque exercice.**

TEP pour l'option « Cours Collectifs »

Epreuve n° 3

Le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique de 60 minutes au total, comprenant 10 minutes d'échauffement collectif, 20 minutes de passage en STEP à un rythme de 128 à 132 battements par minute dont 2 minutes de retour au calme, 20 minutes de passage en renforcement musculaire, 10 minutes de retour au calme sur 5 étirements.
Le(la) candidat(e) reproduit les éléments techniques simples, ajuste sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données.
Il/elle est capable de mémoriser et de reproduire un enchaînement simple.

Trame d'échauffement, step, renforcement et étirement

Type de cours, niveau et durée	Échauffement, cours de STEP, retour au calme Total 30 min

N° DU BLOC	Bloc final (avec changement de pieds)	Compte	Changement de pieds	Approche ou orientations	Coordination	Durée par bloc	Cumul durée (en min)
Echauffement	**Echauffement à la convenance de l'intervenant** : Activation cardio vasculaire, préparation générale et spécifique, préparation ostéo articulaire, musculo tendineuse, évaluation du niveau du groupe motivation	Mouvement de la CV dans tous les plans, enchaînement de LIA + ex de la base squat, fentes, antépulsion des bras, rotation…….					10 minutes
1er bloc	1 basic +1 mambo cha cha 1 chassé sur le step + 1 mambo 3 genoux L step (en bout) 1 basic à cheval + 1 basic retour face	8 temps 8 temps 8 temps 8 temps	Sur le mambo cha cha sur le chassé Sur les 3 genoux L step	Face Face En bout Début en bout puis retour en face	Bras simples sur les 3 genoux L step	9 minutes	
2 ème bloc	1 basic + 1 traversée + 3 genoux ciseaux 1 traversée+ 2 dégagés sur le step +1 V step	16 temps 16 temps	Lors des 3 genoux ciseaux	Début face/fin dos Début dos et revient face avec le basic Traversée avant les dégagés	Bras simples sur les 2 dégagés et sur le V step	9 minutes	
Retour au calme						2 minutes	
					Temps cumulé	**30 minutes**	

Type de cours et durée	Cours de renforcement musculaire avec des éléments imposés : Squat/Fentes/Pompes/Gainages, 20 minutes de renforcement et 10 minutes de retour au calme. TOTAL : 30 minutes. Évaluation posture et souplesse

N° et nom de l'exercice	Croquis	Objectif et séquences	Placement de base et mouvement	Précision rythmiques	Durée (w/repos)	Temps	Cumul temps en minute	Critère de réussite
1) Squat		Séquence de squat à répéter 3 fois	Flexion des hanches genoux, chevilles puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	4 min 30	-Respecte le rythme -Respecte l'exécution du mouvement -Respecte la posture
2) Pompes		Séquence de pompes à répéter 3 séries	Flexion des coudes, alignement coudes épaules. En planches pour les hommes et genoux pour les femmes	Rythmique à la convenance de l'intervenant	3 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1 minute x séquences soit 3 min	7 min 30	
3) Fentes à droite		Séquence de fentes à répéter 3 séries	Flexions des hanches, genoux puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	12 min	
4) Gainage		Séquence de gainage à répéter 3 séries	Planche frontale	Isométrie	3 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1 minute x séquences soit 3 min	15 min	
5) Fentes à gauche		Séquence de fentes à répéter 3 séries	Flexions des hanches, genoux puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	19 min 30	

Retour au calme avec 5 étirements							
1) Flexion du buste		Evaluation souplesse chaine postérieur et maintien de la posture	Position assise, jambes tendues en avant, flexion du buste		**2 min**	**2 min**	**Respect de la posture**
2) Flexion du buste		Evaluation souplesse adducteur et chaine postérieur	Position assise, jambes tendues en ouverture, flexion du buste		**2 min**	**4 min**	
3) Chien tête en bas		Evaluation posturale et souplesse	Angles tronc/ jambe à 90°, jambe et bras tendus, tête alignée main au sol		**2 min**	**6 min**	
4) Planche debout position unipodale (pied droit au sol)			Planche debout, position unipodale, alignement bras tête tronc jambe		**4 min**	**10 min**	
5) Planche debout unipodale (pied à gauche au sol)			Planche debout, position unipodale, alignement bras tête tronc jambe				
				Total		**60 minutes**	

BREVET PROFESSIONNEL spécialité « ÉDUCATEUR SPORTIF »,
Mention « ACTIVITÉS DE LA FORME »,

SÉLECTION : Entretien

L'épreuve suivante est organisée afin d'évaluer les capacités à suivre la formation.

ÉPREUVES	CONTENU / SUPPORT	LE CANDIDAT SERA ÉVALUE SUR SA CAPACITÉ À :
Étude du dossier Parcoursup	**À renseigner avec précision sur votre espace Parcoursup en ligne**	• Notes d'EPS • Capacité à l'oral • Qualité rédactionnelle • Implication • Motivation et connaissance de la formation • Pratiques sportives en club • Engagement citoyen ou associatif

Entretien
À partir du « dossier projet professionnel »
 	
(20 mn)
sur 60 points
	À partir **du dossier projet professionnel téléversé dans votre espace stagiaire**, **respectant le plan demandé,** basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.
	
	Ce document, constitué de 8 pages maximum, comprend :
	• **une présentation des expériences** de pratique sportive personnelle, d'animation et d'encadrement
	• **une présentation du projet professionnel**
	  ○ la connaissance du métier envisagé (missions, rythme de travail, contraintes …) s'appuyant sur <u>une interview</u> réalisée auprès d'un professionnel de sa discipline
	  ○ les motivations
	• **une présentation du projet de formation**
	  ○ la connaissance du cursus, et l'organisation personnelle envisagée pour suivre la formation (temps de travail personnel, aspects logistiques et financements)
	• **le cas échant, une présentation de la structure d'accueil professionnelle**
	  ○ la connaissance de la structure, le tuteur envisagé
	
	Merci de respecter les limites suivantes : 8 pages maximum, taille du fichier : 2 MO maximum.
	Veillez à limiter l'usage et le poids des photos.
		• respecter le plan proposé et mettre en forme le document
		
		• se présenter et prendre la parole de façon adaptée
		
		• analyser les expériences
		
		• connaître l'activité et son environnement
		
		• formuler un projet et <u>prévoir sa réalisation</u>

<u>IMPORTANT</u>

(Curriculum vitae – Lettre de motivation – Dossier projet professionnel)
Les 3 pièces servant de base à l'entretien doivent obligatoirement téléversées dans votre espace stagiaire avant la date limite de complétude de votre dossier d'inscription